

**10 Faits divers & Justice**

**Découverte macabre / District de Makouke**

**Tué par une bête sauvage**

SCOM  
Libreville/Gabon

Jean-Baptiste Tambichi (64 ans) a trouvé la mort, dans une forêt du canton Ogooué-Amont (district de Makouke). Chasseur réputé, il aurait été tué par une bête féroce. Le corps de la victime et le lieu du drame confortent cette hypothèse.

Selon certains témoignages, le sexagénaire aurait quitté le village Zamata, où il réside, le jeudi 10 août dernier. Son intention était d'inspecter ses pièges en brousse. Mais, il semble que la victime ait été attaquée par un prédateur dans cette zone réputée très giboyeuse. D'après une source policière, les premiers indices visibles sur le corps de Jean-Baptiste Tambichi laissent supposer un affrontement avec une bête féroce non encore identifiée. « Du constat effectué sur



Photo : DR / L'Union

Les gendarmes de Makouke ont instruit l'inhumation du chasseur sur place.

les lieux, il ressort que les traces de pas s'étendent sur un périmètre assez large. Ce qui semble prouver que la victime a longtemps résisté et combattu courageusement avant d'être vaincu. Mais la bête aura malheureusement

eu raison de lui », renseigne un élément chargé de l'enquête. **En décomposition avancée** Ayant constaté que Jean-Baptiste Tambichi n'a plus donné signe de vie pendant cinq jours, cela a intrigué le chef du

village Zamata qui n'a plus hésité à alerter la brigade de gendarmerie de Makouke. Ces derniers vont ratisser le périmètre, en compagnie des parents. Au final, la dépouille est découverte par les éléments de la brigade de

gendarmerie de Makouke, le mardi 15 août. L'état de décomposition avancée va contraindre les Officiers de police judiciaire (OPJ), en concertation avec la famille de la victime, à son inhumation immédiate.

**Cambriolage / Makokou**

**Sans-Famille et sans liberté**



Photo : D.R

Tomy Moutoumou Abolet désormais dans de sales draps.

SCOM  
Libreville/Gabon

Depuis le début de la saison sèche, les gangsters semblaient avoir pris quelque repos. Mais, ils paraissent reprendre du service dans la commune de Makokou (Ogooué-Ivindo)

et ses environs.

**DERNIER** fait en date, ce cambriolage perpétré au domicile du directeur régional de Santé (DRS). Les éléments de la Police d'investigations judiciaires (PIJ) se remettent donc au travail. Selon les premiers éléments de l'en-



Photo : D.R

Une partie des effets dérobés au domicile du DRS.

quête, le délit porterait la signature de Tomy Mo. A. (27 ans) - leader supposé d'une bande de malfaiteurs -. Le gaillard vient d'ailleurs d'être placé en garde préventive par le procureur de la République, ce 14 août dernier. Patern N., alias Ballack (24 ans), et Guelor I. (18 ans), sont, quant à eux, toujours en cavale, et activement recherchés par les unités de police.

**Faits et méfaits**

Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 août, le groupe de voyous fait irruption dans la propriété du patron de la santé de la

province de l'Ogooué-Ivindo. Repérage confirmé, celui-ci est en déplacement à Libreville. Pour s'introduire dans la demeure, Tomy, Patern et Guelor défoncent les grilles de protection de l'issue arrière. Ils passent ensuite toutes les pièces au peigne fin. En l'absence de vigile sur les lieux, la bande peut agir en toute tranquillité... et le butin se révèle conséquent. Un écran plasma, une tablette GPS, une Playstation, un ordinateur portable, une carabine et ses munitions, ainsi que des montres de valeur et deux vélos de

sport, entre autres. Aussitôt informés, les agents de l'antenne provinciale de la Police d'investigations judiciaires mettent leurs indices au boulot. Ces derniers ne tardent pas à retrouver les traces de la bande à Tomy, tous repris de justice. Traqué par les OPJ, Tomy M. tombera le premier dans la souricière. Une perquisition à son domicile permettra de retrouver une partie du butin dérobé chez le DRS. Informés de son arrestation, Patern N. et Guelor I. auront le temps de prendre le large. Ils courent toujours.

**Faits d'ailleurs**

**Une ado agressée sexuellement dans un train**

Dans un train entre Newquay et Plymouth (Grande-Bretagne), une fille, âgée de 17 ans, était en train de s'installer lorsqu'un voyageur lui a proposé de l'aider à ranger ses bagages. Ce dernier s'est ensuite assis à côté d'elle et lui a demandé s'il pouvait l'embrasser. Puis, il s'est mis à la caresser, avant de tenter de lui voler son smartphone. La victime a alors changé de place. Et c'est là qu'un autre passager s'est approché d'elle. Ce dernier a également tenté de l'embrasser, puis il s'est mis à la tripoter. L'adolescente a porté plainte. La police a lancé un appel à témoins pour retrouver les deux agresseurs.

**Une mère de famille abattue sur son lieu de travail**

À Diest (Belgique), un chômeur est entré dans les locaux de l'ACV, l'agence qui s'occupe des versements des allocations chômage. Il a pris un ticket et s'est installé dans la salle d'attente. Quand son numéro est apparu à l'écran, il a jeté son ticket au sol et s'est dirigé vers une employée. Il a sorti un pistolet et a abattu la femme, âgée de 38 ans, avant de prendre la fuite. Sara Van Passel était maman d'un garçon, âgé de 10 ans. Elle est morte sur le coup. Le suspect, âgé de 35 ans, a été interpellé et placé en garde à vue. Il s'agissait d'un chômeur en colère.

**Son élastique se rompt à 48 m du sol**

Au Shidu Nature Park, à Pékin (Chine), une fille, âgée de 18 ans, effectuait un saut à près de 48 mètres du sol lorsque son élastique s'est rompu. Lorsqu'elle a atterri dans le fleuve, on a entendu un bruit sourd. Les secours ont réussi à repêcher la victime qui a été transportée à l'hôpital. Ses jours ne sont pas en danger.

**Une fillette attachée à une chaise à la garderie**

Une fillette, âgée de 4 ans, a été attachée à une chaise avec du ruban adhésif dans une garderie de St. Louis (Etats-Unis). C'est un anonyme qui a alerté les services sociaux. Contactée par les services sociaux, Elysha Brooks, la mère de l'enfant, explique que la garderie ne l'a jamais avisée de cette situation. Selon les premiers éléments, il semble que ce soit une employée qui ait puni la fillette. Une enquête est en cours.

Rassemblés par JNE